

Communiqué de presse

Manifestations du 12 janvier à Paris : les recommandations de la CCI Paris Ile-de-France

La Préfecture de Police de Paris a réuni le 11 janvier les représentants des milieux économiques afin de les informer du dispositif qu'elle va mettre en place le samedi 12 janvier. Objectif : prévenir de probables exactions en marge de manifestations des « gilets jaunes », au regard des informations recueillies sur le nombre et la nature des manifestants, en particulier sur les réseaux sociaux.

Au vu de ce dispositif, qui crée un périmètre de protection des principales institutions, renforce les actions préventives et la surveillance des quartiers grâce à une forte présence des forces de l'ordre très mobiles, la CCI Paris Ile-de-France recommande à ses ressortissants :

- De bien veiller à la surveillance des abords et au filtrage des entrées des commerces, afin de pouvoir réagir rapidement par des fermetures anticipées en cas de signalement de groupes ou d'individus souhaitant s'en prendre aux biens ;
- **De s'abonner dès cet après-midi au dispositif « cesplussur »** disponible sur le site de la préfecture de police de Paris (prefecturedepolice.interieur.gouv.fr) ce qui leur permettra de recevoir des messages en temps réel par SMS ou e-mail sur les risques liés à cette manifestation et son évolution, en particulier le suivi des mouvements de manifestants ;
- D'appeler, au cours de la journée du 12 janvier, le 17 en cas d'incident et le 18 en cas d'incendie.

Dans ce contexte, la CCI Paris Ile-de-France **rappelle que près de 500 commerces** et entreprises de service ont subi des dégradations lors des précédentes manifestations. Elle procède actuellement à un suivi des situations recensées avec les services de l'Etat pour les aider dans leurs démarches et leur permettre d'obtenir à chaque fois que possible le bénéfice des mesures prévues. Les conséquences de ces dégradations, tant pour les personnes, les biens que l'économie à Paris et en Ile-de-France **sont importantes en termes de chiffre d'affaires et d'emplois**, alors même que l'économie francilienne devrait pouvoir pleinement profiter de la période de soldes pour compenser l'activité perdue en fin d'année 2018.

Elle lance enfin un appel à la responsabilité de chacun et souhaite que soient évitées les situations dramatiques survenues ces dernières semaines, dommageables aux biens et aux personnes.

Relations presse

CCI Paris Ile-de-France

Service de presse – 01 55 65 70 52/01 55 65 70 57 - servicedepresse@cci-paris-idf.fr

27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - [Espace presse](#)